



MAIRIE
de
CASTELNAU D'AUDE



Castelnaud d'Aude, le 4 Mai 2026

Compte rendu conseil municipal du 4 Mai 2026

Présents : BAROU Christophe, BARTHES Gilles, BEDOS Clémence, CASAL Romain, DELMOTTE Tiffany, MONTEL Nathalie, MUNOZ Bénédicte, PEDREGOSA Fernand, REBOLLEDO Franck, RIGAUD Joël, VILLAC Béatrice

Absent(s) excusé(s) : -

Absent(s) : -

Secrétaire de séance : MONTEL Nathalie

1. TSCEA Thym des Aspres

La société TSCEA Thym des Aspres propose d'acheter des parcelles appartenant à la mairie, notamment la parcelle A 151, pour y faire du photovoltaïque.

Le conseil municipal ne donne pas une suite favorable à cette demande.

2. Plan Communal de Sauvegarde

Suite à l'élection du nouveau conseil municipal, il faut mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde. Une réunion est programmée pour se consacrer exclusivement à cette tâche le lundi 18 mai 2026.

3. Désignation d'un(e)Correspondant(e) incendie secours Bénédicte MUNOZ

4. Parcelle terrain 1367

Nouvelle proposition d'achat faite avec une nouvelle délimitation. Une étude va être faite pour voir la faisabilité de la création d'une nouvelle parcelle.

5. Point sur les chemins goudronnés

Il faudrait faire un état des lieux des chemins qui nécessitent des réparations pour préparer une campagne de rebouchage.

6. Achat terrain Lavardez Joseph

Le propriétaire de la parcelle Parcelle 475 propose à la mairie de l'acquérir.
Superficie : 18 ares à 1€ le mètre carré

La mairie accepte d'acheter cette parcelle qui se situe en face de l'entrée de La Gaudière.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

7. Servitude Impasse de l'Alicante

Délibération pour établir une servitude pour le passage de l'égout et du réseau d'eau.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

8. Entretien ESAT

En attente du devis.

9. Règles emploi saisonnier

12 candidatures déposées pour l'été 2026.

Règles établies pour l'année 2027 : Limité à 12 par saison, être âgé de 16 à 19 ans, être domicilié sur le village (petits-enfants de résidents dans la limite des places disponibles). Candidature à déposer entre le 01/04 et le 01/05 de l'année en cours.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

10. Sens unique Lotissement Le Gauthier

Une demande a été faite pour établir un sens unique de circulation. A l'étude.

11. Désignation Déléguées à la culture

Nathalie MONTEL et Clémence BEDOS

La Communauté des communes propose des soirées cinéma de plein air. La municipalité s'est positionnée sur plusieurs dates.

12. Chapelle cimetière

Une mise en valeur de la chapelle du cimetière est envisagée.

Etude de faisabilité avec du gravillonnage et des massifs persistants.

Il est prévu aussi de reboiser le cimetière avec des arbustes, des haies ou des petits arbres.

13. Commission Communale des Impôts Directs

Il faut établir une commission communale des Impôts Directs composée de 12 membres.

Président désigné : PEDREGOSA Fernand

Commissaires titulaires : MUNOZ Bénédicte, BAROU Christophe, RIGAUD Joël, VILLAC Béatrice, DELMOTTE Tiffany, CASAL Romain

Commissaires suppléants : REBOLLEDO Franck, MONTEL Nathalie, BEDOS Clémence

14. Demande de M. Paolo Da Fonseca

L'acquéreur de la Bergerie dite de Guillot souhaite acheter une bande de terrain sur le devant du terrain.

Un parking est déjà prévu sur cet emplacement, il n'est pas possible d'accéder à cette demande.

Questions diverses :

. Amélioration et mise à jour du site internet de la mairie

. Délibération Convention avec la Communauté des communes pour la délivrance des permis de construire

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

. Délibération sur les non valeurs (AEP) pour un montant de 2 538,39 €

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

. Délibération sur les non valeurs (Mairie) pour un montant de 2 332,74 €

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

. Boite à livres : L'idée est de récupérer une ancienne cabine téléphonique en alu pour la transformer et la placer devant la bibliothèque municipale.

. Repas du 14 Juillet : le choix du conseil se porte sur le traiteur Arqué et sur le DJ Occitanie.

. Mme Alvero souhaite abandonner une parcelle dans la garrigue. Le document va être rédigé à la fin de la succession.

. Le lotisseur Hectare souhaite revoir le projet du lotissement : 14 logements « papy loft » (réservés à la location pour les plus de 65 ans), 4 logements en location attribution, 15 lots à bâtir, 6 logements en locatif.

Il va faire la demande d'un permis d'aménager tel que prévu initialement et une modification pourra être faite ultérieurement.

. Local vélo (ancien vestiaire visiteurs du stade) : le club de vélo se propose de faire les aménagements nécessaires à l'utilisation.

. Bus des Castelnaud : des devis ont été demandés pour le trajet jusqu'à Castelnaud D'Estretfonds

Couchouron : 1 400 € avec un bus scolaire, 1 600 € avec un bus tourisme

Capdeville : 1 385 € avec 1 seul chauffeur, 1 825 € avec 2 chauffeurs

Le devis retenu est celui de 1 600 € de Couchouron.

Prochain conseil : le 18 Juin 2026 à 18h

La secrétaire de séance

Nathalie MONTEL

Le Maire

Gilles BARTHES